

L'avenir du CE de PSE

Comme vous le savez, le bureau du C.E. de P.S.E. dans sa totalité a démissionné. Tout le monde est en droit de se demander pourquoi.

Lors du C.E. du 24 janvier, le secrétaire au nom des élus du bureau du C.E. a fait la déclaration suivante :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus et Représentants syndicaux, depuis le jour de notre élection au bureau du comité d'entreprise de Presse du Sud-Est beaucoup de choses se sont passées.

Pour certaines agréables mais pour la grande majorité fortement désagréables.

Assignment en justice, communiqués par voie d'affichages pour le moins surprenants, relationnel très difficile avec la secrétaire administrative du comité, pour ne pas dire impossible.

En un mot rien ne nous a été épargné.

Lors de notre prise de fonction nous avons émis le souhait de travailler en équipe dans le respect des lois et des gens. Or depuis quatre mois c'est un véritable festival d'hypocrisie, de mensonges et de coups bas qui s'est déroulé. Les acteurs se reconnaîtront.

Pour notre part, nous avons mené correctement la mission que les salariés nous ont confiée avec les moyens que nous avons..

Le fait même de devoir continuer dans un environnement conflictuel ne nous intéresse aucunement et n'apporte rien aux salariés, c'est pourquoi Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus et Représentants syndicaux, nous vous présentons notre démission dès maintenant des postes de secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier du 0.20 et trésorier des activités sociales du comité d'entreprise de Presse du Sud-Est.

Nous tenons à remercier les quelques personnes qui ont travaillé avec nous durant ces quatre mois.

Merci à vous.

Cordialement

Le Bureau du CE/PSE »

Nous voulons par cette démission provoquer un débat nécessaire sur le rôle et le fonctionnement du C.E. En restant en place, cela n'a pas été possible. Un exemple parmi tant d'autres : à chaque fois que l'on a demandé de nous expliquer le fonctionnement comptable du système Amaris, nous nous sommes heurtés à ce type de réponse : « Je ne me rappelle plus » ou mieux encore « il existe une astuce ». Résultat de cette aberration : pour fonctionner un minima il a fallu faire appel à Amaris (logiciel comptable simplifié propre au CE) pour une formation de base et une explication à chaque problème rencontré. Coût de l'opération : 1000 euros à chaque intervention (à ce jour 2). Que fallait-il faire ? S'accrocher et rester coûte que coûte ou bien démissionner ? On a beaucoup réfléchi et on est arrivé à la conclusion que si on ne démissionnait pas, ce serait les salariés qui en subiraient les conséquences car le fonctionnement aujourd'hui n'est pas possible.

Nous considérons que la mission et le fonctionnement de la secrétaire administrative doivent être revus (sans perte de salaire, bien sûr). Non pas pour la priver de travail, comme certains l'on écrit, mais pour faire que son investissement serve aux salariés de P.S.E. et que les élus occupant des responsabilités puissent s'appuyer sur ses capacités professionnelles.

Nous considérons que les prestations aujourd'hui en place au C.E. ne sont peut être plus adaptées aux besoins des salariés et qu'il faut faire un sondage auprès de tous pour savoir quelles prestations et activités sociales ils souhaitent. Le résultat de ce sondage nous aidera à mieux vous satisfaire.

Pour tous ces points, les élus C.G.T. ont des propositions. Nous souhaitons avoir une discussion franche et ouverte avec tous les élus du C.E. Nous souhaitons trouver un nouveau fonctionnement pour permettre au futur bureau du C.E., de fonctionner normalement, quelle que soit son étiquette syndicale.

C'est pourquoi, nous allons inviter tous les élus du C.E. à une réunion sur ce sujet.

Nous sommes prêts à reprendre le bureau du C.E. dans sa totalité à une condition : trouver un fonctionnement viable pour aujourd'hui et demain.

Nous vous tiendrons informés du résultat de cette réunion

Veurey, mardi 8 février 2005

Le bureau Filpac-CGT Dauphiné Libéré